



REGLEMENT INTÉRIEUR
Du Foyer Culturel et Sportif d'Aubazine
Année 2026 - 2027

Coût de l'adhésion annuelle :

- 15 euros par famille (il est entendu par famille, les membres vivants au sein du même foyer)

Tarifs des activités proposées :

- Activités sportives : cardio-fitness, gym douce, pilates, salsa, danse modern' jazz → 120€ par an
Danse moderne adultes : 30€ par an (pas de professeur)
- Yoga et théâtre : 144€ par an

POURSUITE DU TARIF DÉGRESSIF !! Tarif dégressif s'applique uniquement sur les activités sportives et non sur les activités spécifiques (yoga, théâtre, danse adulte). Une réduction de 30€ sera appliquée sur la 2^{ème} activité sportive puis 40€ sur la 3^{ème} et ainsi de suite.

Paiement :

- Possibilité de payer en **3 fois (chèques à dater aux encaissements** qui se feront le **15 Octobre, le 15 Janvier et le 15 Avril)**
- Les 3 trimestres sont payables d'avance en début d'année
- L'adhésion annuelle de 15€ est à régler avec le premier trimestre
- À partir de l'encaissement du 1^{er} chèque, l'année est due en totalité (sauf sur présentation d'un certificat médical)
- En cas d'inscription en cours d'année, le trimestre en cours ainsi que l'adhésion annuelle sont dus

Informations :

- Le FCS se réserve le droit d'annuler les cours s'il n'y a pas assez d'inscriptions.
- Les **téléphones portables sont strictement interdits pendant les cours**, ils doivent être éteints et rester dans le sac.
- Tout objet personnel est sous la responsabilité de son propriétaire, le FCS se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- La présence des parents à l'intérieur de la salle de danse est interdite pendant les cours ainsi que pendant les répétitions pour le spectacle.
- Chaque adhérent doit obligatoirement venir à chaque cours avec une tenue de sport (pas de vestiaire), une bouteille d'eau et un tapis de sol (pour les activités où il est nécessaire).
- En cas d'absence, veuillez prévenir le plus tôt possible l'encadrant de l'activité. Au bout de 3 absences non justifiées, l'adhérent ne sera plus autorisé à participer à l'activité et ne sera pas remboursé (notamment pour les activités au cours desquelles on prépare le spectacle de fin d'année).

Documents à fournir :

- Le bulletin d'adhésion complété (veillez à bien renseigner votre téléphone et adresse mail pour recevoir toutes les informations relatives à vos activités) ainsi que le coupon retour du règlement intérieur ci-après.
- Un certificat médical ou l'attestation sur l'honneur pour les activités sportives
- Le règlement de l'année entière (un ou trois chèques à l'ordre du FCS AUBAZINE ou espèces).

PASS'SPORT accepté.

(Bulletin de retour à remplir, découper et remettre au bureau du FCS)

Je soussigné(e) accepte les règles mises en œuvre par le FCS AUBAZINE.

Le :

Signature :